

# Décharge d'Allemant : la colère de l'élue verte du Département

Par Philippe Robin | Publié le 24/03/2018 à 15h08

L'UNION



La conseillère départementale EELV dénonce le « cynisme » de la décision.

Au sein du conseil départemental de l'Aisne comme en Commission départementale de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CoDERST) en préfecture, c'est elle qui avait porté l'opposition à l'extension du site de traitement de déchets non dangereux d'Allemant. La conseillère départementale Europe Écologie - Les Verts Brigitte Fournié-Turquin ne décolère pas alors que le préfet de l'Aisne a signé un arrêté autorisant cette extension. « A l'heure où le CNRS alerte de la disparition d'1/3 des oiseaux de nos campagnes en 25 ans, où la Secrétaire d'État Brune Poirson vient défendre localement la transition écologique, quel cynisme ! Nous vivons un déni de l'urgence de la préservation de notre département ! », juge l'élue verte.

**Plus d'informations à venir.**



CYCLISME  
Une Axona  
graine de  
SUPPLÉMENT SP

## TERRORISME

# “TOUTE LA FRANCE EST MALHEUREUSE”



« Vous avez vécu l'incom... »

Hier, Trèbes a rendu hommage aux quatre personnes assassinées. De très nombreux témoignages de soutien ont eu lieu à travers le pa

## ALLEMANT



# Une élue écologiste voit rouge contre la décharge

PAGE 9

La conseillère départementale Brigitte Fournié-Turquin ne décolère pas alors que le préfet de l'Aisne a signé un arrêté autorisant l'extension de la décharge. Jean-Marie Charppagne

## AISNE

# Week-end de reprise du g... pour les mot

PAGE 7

## HIRSON

# Les CGT de L... ne veulent pa... baisser les b

PAGE 17



ENVIRONNEMENT

# La colère de Brigitte Fournié-Turquin face à la réouverture de la décharge

**AISNE** Alors que le préfet de l'Aisne a donné son feu vert à l'extension et la réouverture de la décharge d'Allemant, l'élue écologiste Brigitte Fournié-Turquin voit rouge.

**A**u sein du conseil départemental de l'Aisne comme en Commission départementale de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CoDERST) en préfecture, c'est elle qui avait porté l'opposition à l'extension du site de traitement de déchets non dangereux d'Allemant. La conseillère départementale Europe Écologie - Les Verts, Brigitte Fournié-Turquin, ne décolère donc pas alors que le préfet de l'Aisne a signé un arrêté autorisant cette extension (nos éditions de samedi). « À l'heure où le CNRS alerte de la disparition d'1/3 des oiseaux de nos campagnes en 25 ans, où la Secrétaire d'État Brune Poirson vient défendre localement la transition écologique, quel cynisme ! Nous vivons un déni de l'urgence de la préservation de notre département ! », juge l'élue verte, qui ne masque pas sa « profonde déception ».



**« Le préfet autorise l'extension malgré les avis successifs de notre collectivité et un vote négatif du CoDERST »**

**Brigitte Fournié-Turquin, élue EELV**

Je suis consternée et cela ne se justifiait pas au titre du plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux qui a été élaboré par le Département et qui a été reconnu par la Région dans l'attente d'un plan régional. Le Département a pris position au travers de deux vœux successifs puis d'une lettre du président, en notant que c'était surdimensionné et que nous aurions donc des déchets venus de l'extérieur. Il était aussi mal situé puisqu'il fallait un site au nord et un au sud ».

Et de poursuivre : « Monsieur le Préfet autorise l'extension malgré les avis successifs de notre collectivité et un vote négatif du CoDERST - fait rarissime - en décembre dernier : c'est vraiment désolant. » Brigitte Fournié-Turquin relève aussi que « ce vendredi même, en CoDERST [nous] avons encore évoqué la future extension du centre de Flavigny-le-Grand sans que le sort de la décharge d'Allemant ne soit mentionné. » L'élue EELV souligne encore que le



L'autorisation d'exploitation est accordée jusqu'en 2024. Jean-Marie Charpagne

site d'Allemant est un « réservoir de biodiversité énorme. C'est une vallée avec un affleurement de sources qui rejoignent le ru Guerbette qui rejoint, lui, l'Allette qui se jette dans l'Aisne. Et cela va être comblé par 35 mètres de profondeur de déchets ! »

Quant à l'argument avancé par le préfet sur un déficit de surfaces de stockage de déchets, Brigitte Fournié-Turquin juge qu'« on ne prend pas en compte » ce qui va se passer dans un « futur proche » et note aussi que dans le département du Nord « il y a des incinérateurs qui sont surdimensionnés. Ils ne fonctionnent qu'avec une certaine quantité de déchets. On peut envisager le transport

de déchets. Quand on fait le bilan carbone de la gestion des déchets, le transport est très peu important. L'autre possibilité, puisque cela ne pose pas de problème, c'est qu'il y ait une extension du site de Flavigny-le-Grand. Ce qui est aussi urgentissime, c'est l'extension des consignes de tri pour tout ce qui est plastique et

surtout enlever des déchets ménagers résiduels la part fermentescible, soit la moitié de nos déchets, c'est-à-dire la biomasse qui est une richesse. » Pour l'élue, « ne serait-ce que financièrement avec l'augmentation de la TGAAP (taxe générale sur les activités polluantes), on va être obligé de recycler davantage, de valoriser davantage ».

## LE SYNDICAT VALOR'AISNE « NI POUR, NI CONTRE »

Le syndicat départemental de traitement des déchets Valor'Aisne « n'avait jamais pris position, ni pour ni contre, cette extension », note son président Eric Delhaye, en jugeant que « c'est un projet privé qui fait l'objet d'une instruction par l'État à partir de la réglementation environnementale. Nous, syndicat, n'avons pas à donner d'avis. À court terme, nous n'avons pas de difficultés particulières à gérer les déchets ménagers. La question de la capacité de stockage se pose avec la fermeture du site de Flavigny-le-Grand vers 2021-2022, ou son extension. Valor'Aisne est engagé dans la réduction des tonnages et la mise en place d'un pré-traitement pour réduire les déchets à la base et pour avoir une durée de vie prolongée sur le site de Grisolles. L'idée est notamment de pré-traiter la partie organique des déchets, ce qui ne sera pas prêt avant 2021. » Selon Eric Delhaye, « il y a surtout une vraie problématique sur la gestion des déchets issus de l'activité économique

dont les tonnages sont importants. Les entreprises doivent trouver des solutions. Je comprends bien l'analyse du préfet sur l'évolution des capacités à terme. Il y a une vraie difficulté pour trouver des solutions de proximité. » Le président rappelle qu'il y a l'élaboration d'un plan régional de réduction des déchets. « On le regarde à une échelle plus large que les seuls départements, notamment avec les incinérateurs qui se trouvent dans les départements voisins, et pourraient offrir certaines perspectives, notamment sur le nord de l'Aisne. Aujourd'hui, cependant, le coût de l'incinération est beaucoup plus élevé que celui du stockage et de l'enfouissement. » Pour autant, Eric Delhaye reconnaît, « il y a des problématiques environnementales qui sont fortes sur le site d'Allemant et ne sont pas sans poser de difficultés. C'est l'argument que les associations et les élus développaient. À Valor'Aisne, nous prenons acte de la décision du préfet. Nous, nous continuons à travailler sans Allemant. »

### UNE «GRANDE HONTE»

Présidente de Qualité'Aisne, association qui fédère depuis longtemps les opposants à la décharge d'Allemant, Nicole Gastel qualifie pour sa part de « grande honte » la décision du préfet. L'habitante de Vauxaillon y voit un « déni de démocratie » alors que se sont exprimées des « positions-oppositions » du Département mais aussi de la Commission départementale de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CoDERST). « Malgré cela, le préfet continue comme si de rien n'était », s'insurge Nicole Gastel qui n'imagine pas que son association reste les bras croisés. ■ PHILIPPE ROBIN